

GÉRER LES CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE ET LE RECOURS À L'INTÉRIM

PE43

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Objectifs

Optimiser la gestion des CDD et de l'intérim • Rédiger les contrats, les suivre et connaître les risques encourus

Profil Stagiaire(s)

toute personne appartenant à un service Ressources Humaines ou à un service administratif ayant en charge la gestion du personnel et plus particulièrement les CDD et les intérimaires

Pré-requis

Aucun pré-requis

Profil Animateur(s)

cette formation est animée par un expert en droit social



PROGRAMME

Les cas de recours au CDD et à l'intérim

Remplacement de salariés absents
Accroissement temporaire d'activité
Contrats saisonniers et d'usage
Les interdictions

Elaborer le contrat CDD

La rédaction du contrat : les clauses obligatoires
Le motif
La durée du contrat
Les délais pour conclure le contrat

Gérer le CDD et le salarié intérimaire

La gestion du contrat
Les égalités de traitement
Les événements affectant son cours : suspension, maladie

La rupture du contrat CDD à son terme

La rupture à son terme et les documents nécessaires
La rupture anticipée et notamment la procédure disciplinaire
Renouvellement du CDD

Poursuivre les relations après l'échéance du terme CDD et intérim

Par succession de contrats
Avantages, inconvénients et limites du recours au CDD

Connaître les sanctions possibles

Sanctions civiles : requalification
Sanctions pénales : amende, emprisonnement

Les spécificités du recours à l'intérim

Les relations avec l'agence d'intérim
La responsabilité de l'entreprise utilisatrice
Sanctions et interdictions

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

25 - 26 nov. 2021 : Paris / A
Distance

21 - 22 mars 2022 : Paris / A
Distance

13 - 14 juin 2022 : Paris / A
Distance

8 - 9 sept. 2022 : Paris / A Distance

21 - 22 nov. 2022 : Paris / A
Distance

GÉRER LES CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE ET LE RECOURS À L'INTÉRIM

PE43

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

Cette formation droit du travail propose un travail personnalisé et des études de cas des participants

Pour les formations "A distance", elles sont réalisées avec un outil de visioconférence de type Teams ou Zoom selon les cas, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Retrouvez sur notre site internet toutes les précisions sur les sessions à distance ou les classes virtuelles.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.